



ASSOCIATION SPORTIVE - Saint-François de Sales - GIEN

Année scolaire 2018-2019



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'association sportive de l'établissement, nous proposons à tous nos jeunes (collégiens ou lycéens) de participer à une ou plusieurs activités physiques et sportives sur des temps de midi ainsi que les mercredis après-midi et jeudis soir en toute convivialité.

L'A.S. vise la compétition et la formation (jeune juge, reporter...) en s'appuyant sur la pratique d'activités physiques régulières. Elle favorise la mise en pratique des valeurs citoyennes (autodiscipline, solidarité, esprit d'équipe, tolérance, fair-play, prise de responsabilités, partage, soutien...) et au travers de tout cela, le développement intégral de chaque personne.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI	
A.P.S.A.	FUTSAL	BADMINTON	MULTI ACTIVITÉS	ATHLÉTISME	BADMINTON RENFORCEMENTS MUSCULAIRES	ATHLÉTISME	TENNIS DE TABLE
Professeur	M.BOUCHER	M.MAZÉ	M.CANALES	M.MAZÉ	M.CANALES M.BOUCHER	M.MAZÉ	M.BOUCHER
Horaire	12h35 - 13h35	12h35 - 13h35	13h30-15h30	14h30 - 16h30	17h00-18h00	12h35 - 13h35	12h35 - 13h35
Lieu	Gymnase	Gymnase	Plateau	Stade de Gien	Gymnase	Plateau	Plateau

Possibilité de faire évoluer l'offre en fonction de la demande des élèves si l'activité proposée est réalisable (infrastructures & matériel pédagogique à disposition).

Une participation de 7.00€ (quel que soit le nombre d'activités pratiquées) vous est demandée au titre de la cotisation pour l'année scolaire 2018-2019, licence UGSEL comprise. Le choix vous appartient de régler cette somme en espèces ou par chèque (à l'ordre de : « Association Les 4 A.S Saint-François de Sales »).

Le certificat médical n'est plus demandé. Selon la loi du 26 janvier 2016, les activités sportives facultatives proposées dans les collèges et les lycées sont dispensées de certificat médical. De plus, d'après l'article L 552-1 alinéa 2 du code de l'éducation, il est établi que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est également apte à pratiquer ces activités physiques et sportives volontaires ».

Si votre enfant est intéressé(e), qu'il/elle s'inscrive auprès des 4 professeurs d'E.P.S. qui restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Avec nos salutations les plus cordiales et sportives.

J.-J. SOULAS
Chef d'établissement
Président de l'A.S.

N. BAULANDE
Adjointe de Direction
Collège

A. CANALES
Professeur d'E.P.S.
Animateur d'A.S.

G. MAZÉ
Professeur d'E.P.S.
Animateur d'A.S.

M. BOUCHER
Professeur d'E.P.S.
Animateur d'A.S.

✂
Mon enfant : en classe de :, né(e) le : participera à l' A. S.

Jours	A.P.S.A. cochez la ou les cases souhaitées	Enseignants
Lundi 12h35 - 13h35	FUTSAL	D. BOUCHER
Mardi 12h35 - 13h35	Badminton	G. MAZÉ
Mercredi après-midi 13h30 - 15h30	Sports-Collectifs petit terrain / Tennis de Table / Step / Renforcement musculaire / Danse / Arts du cirque	A. CANALES
Mercredi après-midi 14h30 - 16h30	Athlétisme	G. MAZÉ
Jeudi fin d'après-midi 17h00-18h00	Badminton / Renforcement musculaire	A. CANALES /D. BOUCHER
Vendredi 12h35 - 13h35	Athlétisme	G. MAZÉ
Vendredi 12h35 - 13h35	Tennis de Table	D. BOUCHER

Veuillez trouver ci-joint, la somme de 7,00€, en espèces ou par chèque (à l'ordre de : « Association Les 4 A.S Saint-François de Sales »), en règlement de la cotisation pour l'année scolaire 2017-2018.

J'autorise le professeur responsable à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale et/ou chirurgicale si nécessaire. Afin d'en être averti(e) immédiatement, je suis joignable au N° suivant :

À, le 201...
Signature du responsable légal de l'enfant :